Les principales obligations administratives en agriculture

Objectifs
Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

Pré-requis
Cette formation est destinée aux personnes en cours d'installation ou déjà installées.

Contenu
La journée se découpe en 2 parties :
Une partie concernant la TVA et les différents régimes du BA et les conséquences dans le revenu global du foyer fiscal :
- les différents régimes TVA et leurs incidences administratives
- les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- les principaux points de la déclaration d'ensemble des revenus
- les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- les principaux crédits d'impôts en agriculture
- la base de calcul des cotisations sociales

La seconde partie permettra de se repérer et s'organiser autour des différente obligations administratives :
- législation concernant la tenue du livre de caisse et la facturation
- les principales obligations concernant les JA et les conditions d'installation
- différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche, etc)
- récapitulatif et calendrier des obligations administratives.

Un bilan de la formation sera réalisé en fin de journée.
Fin de formation un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto évaluation des acquis
Une attestation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

AFOCG '11
Association de Formation Collective à la Gestion de l'Aude

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 18/03/2021

Tarifs
Frais pédagogiques :154 €. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles ViVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible) Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements
Responsable de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
Maison paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300
LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation
N° d'organisme de formation : 76110158011

Taux de satisfaction : taux général 2021 96.5 % et taux dernière session 2021 : 94.3%%

prevoir panier tiré du sac

Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.

Dates, lieux et intervenants

18 mars 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	1 Avenue Salvador Allende 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg 11

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom ___________________ Prénom ___________________
Adresse ____
____
Statut ____
Courriel ____________________Téléphone _______________

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.